



100€ remboursés**

Pour l'achat d'un

PC PORTABLE TOSHIBA

+ MICROSOFT® OFFICE 2010



> COMMENT ?

• Achetez simultanément un PC Portable Toshiba Satellite Pro C660*** ou un Portégé R700-1F0 et une Suite Bureautique Microsoft® Office 2010

(Famille et Petite Entreprise ou Professionnelle) entre le 1^{er} juin et le 15 juillet 2011 inclus.

• Complétez le coupon-réponse avec vos coordonnées complètes en majuscules.

• Envoyez les éléments suivants :

- Le coupon dûment rempli

- La photocopie de la facture d'achat entière avec la référence du modèle du PC Portable Toshiba Satellite Pro C660*** ou du Portégé R700-1F0 ET celle de la Suite Bureautique Microsoft® Office, ainsi que la date d'achat entourés.

- Le code barre original à 13 chiffres à découper sur le côté de l'emballage de l'ordinateur portable Toshiba

- La copie de la clé d'activation à 25 caractères se trouvant à l'intérieur de la boîte du pack Office

- 1 RIB

- Pour les professionnels uniquement : un extrait de Kbis datant de moins de 3 mois

• Envoyez le tout sous pli suffisamment affranchi avant le 30 juillet 2011 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TOSHIBA/OFFICE - 100 € REMBOURSES - Q126

Sogec Gestion

91973 Courtaboeuf cedex

NB : Remboursement valable pour l'achat des 2 produits auprès du même revendeur le même jour.

Coupon «ODR TOSHIBA/OFFICE - 100€ REMBOURSÉS»

Société : Adresse :

Nom : Code Postal :

Prénom : Ville :

Tél : E-mail :

J'accepte de recevoir par mail des informations de la part de Toshiba et de ses partenaires.

** Offre valable pour tout achat simultanément d'un PC portable TOSHIBA éligible avec une suite bureautique MICROSOFT® OFFICE 2010 éligible entre le 1/06/2011 et le 15/07/2011. Rendez-vous sur www.toshiba.fr/promo/office pour connaître l'intégralité des Termes et Conditions de cette offre. Offre limitée à un seul remboursement de 100€ par foyer (même nom, même adresse) pour les particuliers. Offre limitée à 50 remboursements de 100€ pour les entreprises (sous réserve de présentation d'un extrait de Kbis de la société). Le remboursement sera effectué par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à réception des éléments conformes.

Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, comportant des coordonnées erronées, sur papier libre ou envoyée après la date limite du 30 juillet 2011 (cachet de la Poste faisant foi) sera considérée comme invalide et ne sera pas traitée.

*** selon modèles

Conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer à l'adresse suivante : TOSHIBA - 7 rue Ampère - 92800 - Puteaux